

RAPPORT DE PRESENTATION

Séance du 16 décembre 2020 à 14h00

Assemblée Générale restreinte GeMAPI En visioconférence - VIADUC



Préambule

En application de l'article 25.10 des statuts du SDDEA, « si aucun point de l'ordre du jour ne porte sur une affaire générale concernant l'ensemble de l'activité du syndicat, alors ne sont convoqués que les délégués et/ou grands délégués de l'Assemblée Générale concernés par la compétence ou les compétences donnant lieu à l'inscription de points à cet ordre du jour ».

C'est sur ce fondement, qu'une convocation a été adressée à l'ensemble délégués et/ou grands délégués de l'Assemblée Générale concernés afin de se réunir sous le format d'une Assemblée Générale Restreinte dans le but de procéder aux votes attachés à l'exercice de cette compétence.

Le présent rapport a pour but la présentation de l'ensemble des dossiers requérant un vote de ces délégués et/ou grands délégués et *in fine* à la rédaction d'une délibération.

Les services du SDDEA se tiennent à la disposition des délégués afin de répondre et d'apporter tous renseignements et documents utiles à la préparation de ces votes.



Réunion du 16 décembre 2020 (14h00 - Visioconférence - VIADUC)

ORDRE DU JOUR Assemblée Générale Restreinte GeMAPI

Partie délibérative	Page
Comptabilité / budget	
Budget Supplémentaire 2020 du budget annexe GeMAPI	1
Autorisation d'ouverture de crédit dans l'attente du vote du budget primitif 2021 du budget annexe GeMAPI	33
Partie informative (1)	

Informations et échanges sur la compétence GeMAPI

(1) Présenté en séance



Comptabilité / budget

Objet du	Budget Supplémentaire 2020 du budget annexe GeMAPI
vote	

<u>Pièce-jointe</u>: Projet de maquette du Budget Supplémentaire 2020 du budget annexe GeMAPI

Pour mémoire, lors de l'assemblée générale restreinte, a été adopté le budget primitif 2020 (BP 2020) pour 2 705 151 € en dépenses et en recettes. Le détail par section vous est présenté dans le tableau ci-dessous :

BP 2020	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Fonctionnement	2 397 061	2 397 061
 opérations réelles 	2 327 061	2 382 161
 opérations d'ordre 	70 000	14 900
Investissement	308 090	308 090
 opérations réelles 	293 190	238 090
 opérations d'ordre 	14 900	70 000
TOTAL	2 705 151	2 705 151

Le budget supplémentaire 2020 qui vous est proposé, a vocation à affecter les résultats 2019 et à ajuster le budget primitif en fonction de l'avancée des projets.

La somme des propositions qui s'élève pour ce budget supplémentaire à 323 820,09 € en dépenses et 959 757,77 € en recettes, intègre :

En dépenses :

- des reports de crédits en investissement pour 136 215,65 € qui ont déjà fait l'objet d'un vote en 2019.
- des reports de crédits en fonctionnement pour 85 828,96 € qui ont déjà fait l'objet d'un vote en 2019.

En recettes:

- des reports de crédits en investissement pour 177 190 € qui ont déjà fait l'objet d'un vote en 2019.
- des reports de crédits en fonctionnement pour 191 999 € qui ont déjà fait l'objet d'un vote en 2019.
- des résultats antérieurs pour 970 164,12 € (868 388,64 € en fonctionnement et 101 775,48 € en investissement).

Hors écritures d'ordre, reports de crédits et résultats antérieurs reportés, le budget supplémentaire 2020 peut se résumer ainsi :

Mouvements réels	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Fonctionnement	0,00	-338 621,00
Investissement	0,00	60 801,13
TOTAL	0,00	-277
	·	819,87



I - AFFECTATION DU RÉSULTAT

La détermination du résultat que vous avez approuvée lors du vote du compte administratif 2019 portait sur les valeurs suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice (recettes – dépenses)	<i>-78 124,89 €</i>
Résultat reporté	1 007 314,66 €
Résultat de la section de fonctionnement (à affecter)	929 189,77 €
Solde des restes à réaliser en fonctionnement	106 170,04 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D INVESTISSEMENT	
Solde de l'exercice (recettes – dépenses)	-167 970,87 €
Résultat reporté	66 195,39 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	-101 775,48 €
Solde des restes à réaliser en investissement	40 974,35 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-60 801,13 €

Le solde d'exécution de la section d'investissement étant négatif (-101 775,48 €), il fait l'objet d'un simple report en section d'investissement, en recette, au compte 001.

L'affectation du résultat porte uniquement sur le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2019. Ce résultat (+ 929 189,77 €) devant être affecté en priorité, le cas échéant, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, il vous est proposé l'affectation suivante :

- la section d'investissement étant déficitaire, une affectation est nécessaire au compte 1068 (autres réserves) pour 60 801,13 €
- 868 388,64 € en report à nouveau, en recette de fonctionnement, au compte 002.

Ce projet de budget intègre donc les inscriptions suivantes :

* Dépenses d'investissement (001 – Solde d'exécution reporté)	101 775,48 €
* Recette d'investissement (1068 – Autres réserves)	60 801,13 €
* Recette de fonctionnement (002 – Résultat de fonctionnement reporté)	868 388.64 €

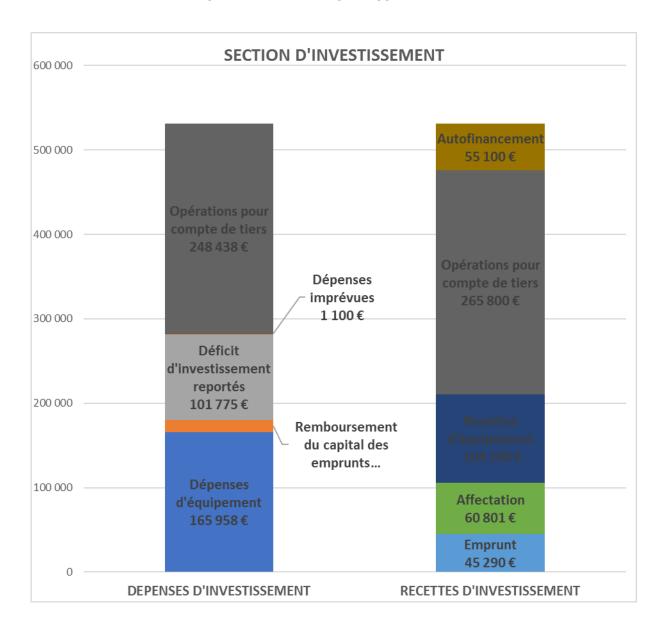
II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020

En opérations réelles (y compris les résultats antérieurs reportés), le budget annexe GeMAPI du SDDEA affiche 2 944 071,09 € en dépenses et 3 580 008,77 € en recettes.

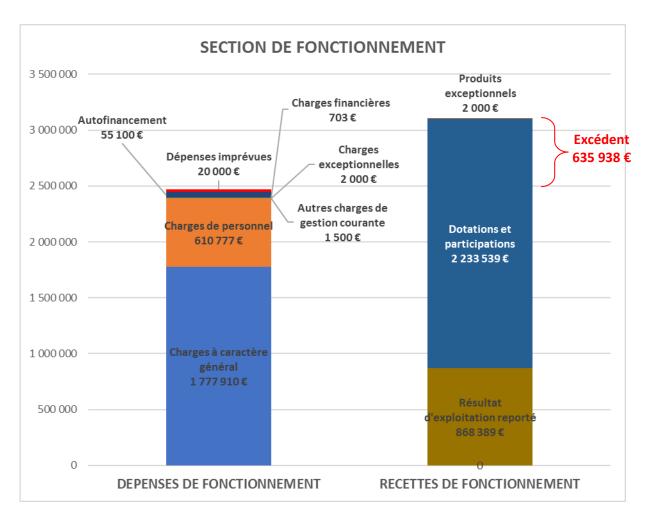
Les deux graphiques suivants présentent, pour chacune des sections, les dépenses et les recettes par grandes masses.



Présentation du budget annexe GeMAPI du SDDEA après le vote du budget supplémentaire







III - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

La présentation détaillée va permettre de distinguer les dépenses et recettes constituant ce projet de budget supplémentaire qui s'élève, en opérations réelles, à 101 775,48 € en dépenses et à 590 568,77 € en recettes (résultats antérieurs compris).

A – Les dépenses de fonctionnement

Aucune dépense réelle de fonctionnement en proposition nouvelle.

B – Les recettes de fonctionnement

Les propositions nouvelles en recettes de fonctionnement s'élèvent à 529 767,64 €.



RECETTES RÉELLES 529 767,64 €

CHAPITRE 002 : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 868 388,64 €

CHAPITRE 74: DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

-338 621,00 €

Lors du vote du budget primitif 2020, des recettes ont été inscrites dans l'attente de la reprise des résultats antérieurs à ce budget supplémentaire. L'inscription négative correspond donc à l'annulation de ces recettes.

C – Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 101 775,48 € en propositions nouvelles.

DÉPENSES RÉELLES 101 775,48

€

CHAPITRE 001 : SOLDE D'EXECUTION 101 775,48 €

D – <u>Les recettes d'investissement</u>

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 60 801,13 € en propositions nouvelles.

RECETTES RÉELLES 60 801,13 €

CHAPITRE 10: DOTATIONS, FONDS DIVERS ET

RESERVES

60 801,13 €

Toutes ces inscriptions en dépenses et en recettes constituent le projet de budget supplémentaire 2020 du budget annexe GeMAPI du SDDEA.

Ainsi il sera demandé aux membres de l'Assemblée Générale Restreinte :

- **D'APPROUVER** l'inscription en dépenses d'investissement du déficit constaté sur cette section en 2019 sur la ligne codifiée 001, pour un montant de 101 775,48 € ;
- **D'APPROUVER** l'affectation du résultat de fonctionnement de 60 801,13 € en réserves (compte 1068 Autres réserves) compte tenu du besoin de financement ;
- **D'APPROUVER** l'affectation du résultat de fonctionnement de 868 388,64 € en report à nouveau (compte 002, résultat de fonctionnement reporté);
- **DE STATUER** sur les propositions budgétaires figurant au projet de budget supplémentaire de 2020 ;

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - BUDGET PRINCIPAL SDDEA (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20006210700020

POSTE COMPTABLE : PAIRIE DEPARTEMENTALE DE L AUBE

M. 14

Budget supplémentaire (projet de budget) (3) Voté par nature

BUDGET: GeMAPI (4)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	:
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	(
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	Ç
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	1
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	1:
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	11
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	2
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	0 01:
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Obje
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Obje
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Obje
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Obje
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Obje Sans Obje
A2.4 - Etat de la dette - Repartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Obje
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Obje
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Obje
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Obje
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Obje
A4 - Etat des provisions	Sans Obje
A5 - Etalement des provisions	Sans Obje
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Obje
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Obje
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Obje
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Obje
A8 - Etat des charges transférées	Sans Obje
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	25
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Obje
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Obje
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Obje
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Obje
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Obje
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Obje
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Obje
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Obje
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Obje
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Obje
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Obje
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Obje
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Obje
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Obje
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Obje
D2 - Arrêté et signatures	27

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BUDGET PRINCIPAL SDDEA GeMAPI	BS (projet de budget) 2020
	GEWAFI	2020

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	305 347
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valoura par hah	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0	0	0	0

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,91 %	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		NaN %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	102,97 %	NaN %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	16,28 %	NaN %
5	Encours de la dette	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VIIE D'ENGEMBLE

۸ 4

177 190,00

0,00

(si solde positif)

VUE D'ENSEMBLE						
		FONCTIONNEMENT				
DEPENSES DE LA SECTION DE RECETTES DE LA SEC FONCTIONNEMENT FONCTIONNEME						
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	-338 621,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	85 828,96	191 999,00			
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 868 388,64			
S	=	=	=			
B	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	85 828,96	721 766,64			
•		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	60 801,13			
	+	+	+			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE	136 215 65	177 190 00			

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	237 991,13	237 991,13
•			

(si solde négatif)

136 215,65

101 775,48

TOTAL								
TOTAL DU BUDGET (3)	323 820,09	959 757,77						

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

L'EXERCICE PRECEDENT (2)

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA

SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE

(2)

Ε

Р 0

R T

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 692 081,00	85 828,96	0,00	0,00	1 777 909,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	610 777,00	0,00	0,00	0,00	610 777,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	2 304 358,00	85 828,96	0,00	0,00	2 390 186,96
66	Charges financières	703,00	0,00	0,00	0,00	703,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	2 327 061,00	85 828,96	0,00	0,00	2 412 889,96
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	70 000,00		0,00	0,00	70 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	70 000,00		0,00	0,00	70 000,00
	TOTAL	2 397 061,00	85 828,96	00,0	00,00	2 482 889,96

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
	=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 482 889,96

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 380 161,00	191 999,00	-338 621,00	0,00	2 233 539,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	2 380 161,00	191 999,00	-338 621,00	0,00	2 233 539,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	2 382 161,00	191 999,00	-338 621,00	0,00	2 235 539,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	14 900,00		0,00	0,00	14 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	14 900,00		0,00	0,00	14 900,00
	TOTAL	2 397 061,00	191 999,00	-338 621,00	0,00	2 250 439,00

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 868 388,64 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 118 827,64

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION 55 100,00 D'INVESTISSEMENT (6)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote l-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5)DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I exercice (1)	(2)	nouvenes	III	IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	32 577,97	0,00	0,00	32 577,97
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	133 380,00	0,00	0,00	0,00	133 380,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	133 380,00	32 577,97	0,00	0,00	165 957,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 910,00	0,00	0,00	0,00	13 910,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 100,00		0,00	0,00	1 100,00
	Total des dépenses financières	15 010,00	0,00	0,00	0,00	15 010,00
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	144 800,00	103 637,68	0,00	0,00	248 437,68
Total d	es dépenses réelles d'investissement	293 190,00	136 215,65	0,00	0,00	429 405,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 900,00		0,00	0,00	14 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	14 900,00		0,00	0,00	14 900,00
	TOTAL	308 090,00	136 215,65	0,00	0,00	444 305,65

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 101 775,48

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 546 081,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	40 000,00	64 190,00	0,00	0,00	104 190,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	45 290,00	0,00	0,00	0,00	45 290,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	85 290,00	64 190,00	0,00	0,00	149 480,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	60 801,13	0,00	60 801,13
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	60 801,13	0,00	60 801,13
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	152 800,00	113 000,00	0,00	0,00	265 800,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	238 090,00	177 190,00	60 801,13	0,00	476 081,13
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	70 000,00		0,00	0,00	70 000,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		70 000,00		0,00	0,00	70 000,00
TOTAL		308 090,00	177 190,00	60 801,13	0,00	546 081,13

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	546 081,13

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

s		
r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
Э	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	55 100,00
s	FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	85 828,96		85 828,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	85 828,96	0,00	85 828,96

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	85 828 96

INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) **TOTAL** 10 Dotations, fonds divers et réserves 0,00 0,00 0,00 13 0,00 Subventions d'investissement 0,00 0,00 15 Provisions pour risques et charges (5) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budgétaire) 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0,00 0,00 Total des opérations d'équipement 0,00 0,00 Neutral. amort. subv. équip. versées 0,00 198 0,00 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) 32 577,97 0,00 32 577,97 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Immobilisations corporelles (6) 0,00 21 Immobilisations reçues en affectation (6) 22 0,00 0,00 0,00 (9) Immobilisations en cours (6) 23 0,00 0,00 0,00 26 0,00 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations (reprises) 0,00 0,00 29 Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) 0,00 0,00 39 Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) 0,00 0,00 45... 103 637,68 103 637,68 Total des opérations pour compte de tiers (7) 0,00 481 Charges à rép. sur plusieurs exercices 0,00 0,00 49 Prov. dépréc. comptes de tiers (5) 0,00 0,00 59 Prov. dépréc. comptes financiers (5) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3... Stocks 020 Dépenses imprévues 0,00 0,00 <u>Dépenses d'investissement – Total</u> 136 215,65 0,00 136 215,65

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	101 775,48
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	237 991,13

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0.00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	-146 622,00		-146 622,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
R	Recettes de fonctionnement – Total	-146 622,00	0,00	-146 622,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	868 388,64
<u> </u>	-

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 721 766,64

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	64 190,00	0,00	64 190,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	113 000,00	0,00	113 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	177 190,00	0,00	177 190,00

	'
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	60 801,13
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	237 991,13

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 692 081,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	600,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	5 960.00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	7 943,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	743 400,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	8 675,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 250,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	9 250,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	567 300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	19 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00
		· ·	·	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	9 500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	4 300,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00
62872	Remb. frais au budget annexe	310 153,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	600,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	150,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	610 777,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	580 777,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	1 500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	00,0	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	2 304 358,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	703,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	703,00	106,24	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-106,24	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000.00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 327 061,00	0,00	0,00
	= a + b + c + d + e	•	·	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	70 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	70 000,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	70 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	00,0
-	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	70 000,00	0,00	0,00
	EPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (otal des opérations réelles et d'ordre)	2 397 061,00	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	85 828,96
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	85 828,96

Montant des ICNE de l'exercice	168,77
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-275,01
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-106,24

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 380 161,00	-338 621,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	882 220,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 497 941,00	-338 621,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	2 380 161,00	-338 621,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	2 382 161,00	-338 621,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	14 900,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	14 900,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
Т	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 397 061,00	-338 621,00	0,00

	<u> </u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	191 999,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	868 388,64
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	721 766,64

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

010 20	Stocks		nouvelles (3)	
		0,00	0,00	0,00
2024	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	133 380,00	00,0	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	50 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	19 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	46 370,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 500,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 510,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	133 380,00	00,0	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 910,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	13 910,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 100,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	15 010,00	0,00	00,0
4581001	Château des Riceys restauration piscicole (6)	104 800,00	0,00	0,00
4581002	RCE FONTAINE (6)	40 000,00	0,00	0,00
	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	144 800,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	293 190,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	14 900,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	14 900,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	70,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	7 200,00	0,00	0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupts	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	7 630,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	14 900,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	308 090,00	0,00	0,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (11)	136 215,65
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	101 775,48
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	237 991,13

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	40 000,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	40 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	45 290,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	45 290,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 22	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	85 290,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	60 801,13	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	60 801,13	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
024	Total des recettes financières			•
4500004		0,00	60 801,13	0,00
4582001	Château des Riceys restauration piscicole (5) RCE FONTAINE (5)	112 800,00	0,00	0,00
4582002		40 000,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	152 800,00	0,00	00,0
	TOTAL RECETTES REELLES	238 090,00	60 801,13	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	70 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	14 270,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	5 100,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	1 390,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	11 170,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	5 040,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	2 760,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 150,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	140,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	12 970,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 510,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	500,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	70 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
276358	Créance Autres groupements	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	70 000,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	308 090,00	60 801,13	0,00

	<u> </u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	177 190,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	237 991,13

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

26

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES URCES PROPRES =A + B	I 29 910,00	0,00	II 0,00
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	13 910,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	13 910,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	16 000,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	14 900,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 100,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	29 910,00	136 215,65	101 775,48	267 901,13

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

		Budget de l'exercice	Propositions	
Art. (1)	Libellé (1)	(hors RAR)	nouvelles	Vote (2)
		(BP + BS + DM)		
	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 70 000,00	0,00	VI 0,00
	s propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressource	s propres internes de l'année (b) (3)	70 000,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	14 270,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	5 100,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	1 390,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	11 170,00	0,00	0,00
281 4 8	Construct° sol autrui - Autres construct	5 040,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	2 760,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 150,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	140,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	12 970,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 510,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	500,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
<i>4</i> 81	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	70 000,00	177 190,00	0,00	60 801,13	307 991,13

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	267 901,13
Ressources propres disponibles	VIII	307 991,13

29

II The state of th		
Solde	IX = VIII - IV (5)	40 090.00
Oolde	17 = 1111 17 (3)	TO 000,00

- $\textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a d\'etailler conformément au plan de comptes.}\\$
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 001 Intitulé de l'opération : Château	Intitulé de l'opération : Château des Riceys restauration piscicole			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	9 362,32	103 637,68	0,00	103 637,68
4581 Dépense nouvelle (5)	9 362,32	103 637,68	0,00	103 637,68
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	9 362,32	103 637,68	0,00	103 637,68
RECETTES (b)	0,00	113 000,00	0,00	113 000,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	113 000,00	0,00	113 000,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	113 000,00	0,00	113 000,00

N° opération : 002 Intitulé de l'op	ération : RCE FONTAINE	Date de la délibération : 31/12/2019		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .



Objet du	Autorisation d'ouverture de crédit dans l'attente du vote du
vote	budget primitif 2021 du budget annexe GeMAPI

<u>Pièce-jointe</u>: ouverture de crédits 2021 avant vote du Budget primitif 2021 - GeMAPI

Selon l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, la collectivité territoriale ou l'établissement public est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, la collectivité territoriale ou l'établissement public peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

En conclusion, il vous est proposé de bien vouloir approuver les montants, présentés en annexe pour le budget annexe GeMAPI, nécessaires aux liquidations et mandatements dès le 1^{er} janvier 2021.

Ainsi il sera demandé aux membres de l'Assemblée Générale Restreinte :

 D'AUTORISER l'ouverture de crédit dans l'attente du vote du budget primitif 2021 du budget annexe GeMAPI.

BUDGET ANNEXE GeMAPI

OUVERTURE DE CREDITS 2021 AVANT VOTE DU BP 2021

	BP 2020	BS 2020	TOTAL VOTE 2020	OUVERTURE DE CREDITS 2021 (25% EN INV. ET 100% EN FONCT.)
Dépenses Fonctionnement	2 306 358,00	0,00	2 306 358,00	2 306 358,00
011 CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 692 081,00		1 692 081,00	1 692 081,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	610 777,00		610 777,00	610 777,00
014 ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	0,00		0,00	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500,00		1 500,00	1 500,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00		2 000,00	2 000,00
Dépenses Investissement	133 380,00	0,00	133 380,00	33 345,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00		0,00	0,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(SAUF LE 204)	0,00		0,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133 380,00		133 380,00	33 345,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		0,00	0,00